



**Monsieur Jérôme Gutton,
Préfet de Saône-et-Loire**

**196 rue de Strasbourg
71000 Mâcon**

Montceau les Mines, le 17 Mai 2019

Objet : Demande d'audience

Monsieur le Préfet,

Dans le cadre de la réorganisation de l'offre de soins au sein de notre Groupement Hospitalier de Territoire et du grand débat national, nous sommes intervenus à plusieurs reprises auprès du Président de la République .

Dans son dernier courrier daté du 13 mai il nous informe qu'il vous a transmis notre correspondance. Pour notre association cette transmission n'est pas de pure forme. À nos yeux elle sous-entend que votre intervention pourrait nous aider à dénouer le dialogue de sourds que nous avons avec le directeur de l'ARS qui nous a reçu récemment avec les quatre maires du bassin minier.

La situation de notre centre hospitalier étant toujours préoccupante nous vous saurions gré de bien vouloir nous accorder une audience afin de vous exposer notre point de vue de façon exhaustive et d'envisager les mesures possibles à prendre.

Dans l'attente d'une réponse favorable,

Veuillez agréer , Monsieur le Préfet, l'expression de nos sentiments distingués.

**Michel Prieur
Président du Codef**

**Correspondance :
M. Michel PRIEUR - 161 Rue Anatole France - 71230 Saint-Vallier - mprieur@neuf.fr**